

# **URSA FLANDERS II**

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

Le déficit démographique médical est une difficulté dans certaines régions de France, la demande actuelle de soins étant déjà nettement supérieure à l'offre. Le Nord connaît une situation particulière, et la pénurie de prestataires occasionne des délais d'attente importants pour les patients. La Flandre occidentale belge a une densité médicale qui est pratiquement le double par rapport à la région Nord-Pas de Calais. La démographie y est donc très favorable par rapport à la situation en France.

Les partenaires structurent une offre de soins complète en néphrologie sur la zone transfrontalière. Ils ouvrent un Centre d'Auto Dialyse (CAD) à Armentières en collaboration avec la filière d'Ypres. Ils développent les dialyses péritonéales et la prévention de l'insuffisance rénale chronique. Il s'agit également d'élargir les capacités d'offre de soins transfrontalières en ophtalmologie. En parallèle, ce projet crée les conditions de développement d'accès aux soins d'une zone déterminée telle qu'en Thiérache.

## **ACTIONS MISES EN ŒUVRE**

Les partenaires étudient la possibilité d'ouvrir un Centre d'Auto Dialyse à Armentières car, jusqu'à présent, les patients devaient se déplacer vers la métropole lilloise. Ils déposent donc un dossier d'autorisation pour l'ouverture de ce centre après avoir, en amont, réalisé une étude de besoin. Enfin, ils étudient la structure juridique de coopération et les niveaux de responsabilité nécessaires à la mise en place du centre.

Après en avoir obtenu l'autorisation, le centre CAD voit le jour. Sont ensuite définies l'organisation et la « trajectoire des patients », avec les interfaces des autres services cliniques. Les partenaires acquièrent alors les équipements nécessaires à la prise en charge des patients et commencent la formation des personnels infirmiers et autres personnels médicaux à la langue de la région voisine. Une fois le CAD ouvert, les partenaires communiquent largement auprès des publics-cibles sur son ouverture.

En France, la pénurie de l'offre en ophtalmologie occasionne des délais d'attente très importants, alors que ce problème ne se pose pas en Belgique. C'est pourquoi, les ophtalmologues belges sont amenés à travailler en France.

Pour aller plus loin que la convention transfrontalière « SMUR » et réduire encore le temps d'intervention des secours dans la zone transfrontalière, les partenaires mettent en œuvre un dispositif qui permet de transférer les patients vers l'établissement de soins le mieux adapté à sa situation. Cela passe par une meilleure connaissance du fonctionnement des services médicaux du pays voisin, des échanges de bonnes pratiques et des rencontres entre les structures de l'aide médicale urgente.

## **COORDONNÉES**

E-mail: caroline.gheysen@yperman.net Site internet: www.yperman.net

#### **Opérateurs**

#### • CHEF DE FILE

VZW JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Briekestraat, 12 B - 8900 leper Tél.: +32-(0)57.35.70.23

E-mail: caroline.gheysen@yperman.net

#### • PARTENAIRES / ASSOCIÉS

CENTRE HOSPITALIER D'ARMENTIÈRES

F - 59421 Armentières cedex Tél.: +33-(0)3.20.48.37.89

E-mail: s.delmotte@ch-armentieres.fr

#### CENTRE HOSPITALIER D'HAZEBROUCK

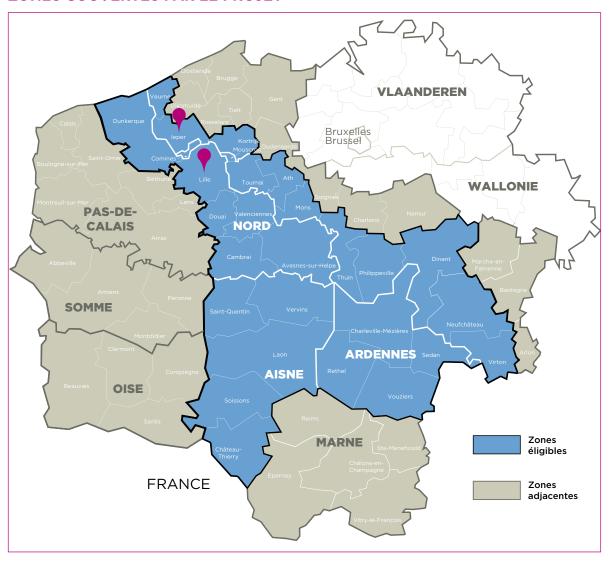
F - 59524 Hazebrouck

#### **OBSERVATOIRE FRANCO-BELGE DE LA SANTÉ**

F - 59662 Villeneuve d'Ascq



# **ZONES COUVERTES PAR LE PROJET**



# Éléments budgétaires

**Budget total:** 1.934.025,08 EUR **Montant FEDER:** 995.901,08 EUR **Durée:** 1 juillet 2008 – 30 juin 2012

Pour connaître les résultats du projet, consultez la page web du projet <a href="http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/24.html">http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/24.html</a>

